



L'université est une chance, saisissons-la !

**Faculté des arts
& sciences humaines**

**LIVRET
DES ÉTUDES**

› Master

Psychologie

SOMMAIRE

I. BIENVENUE EN ASH

A- Présentation de la Direction de l'UFR.....	5
B- Présentation du service de scolarité.....	5
C- Présentation des départements	6

II. LA MENTION PSYCHOLOGIE

II.1. - INFORMATIONS GENERALES	7
Secrétariat.....	7
Inscriptions	7
Programmes d'études à l'étranger	7
II.2. - ORGANISATION GENERALE DE LA MENTION	8
Responsabilités.....	8
Annuaire des enseignant.e.s et enseignant.e.s-cherch.eur.euse.s.....	9
Présentation de la Mention et des Parcours	11
Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage.....	15
II.3. - ORGANISATION DE LA FORMATION EN M1 (S7 ET S8)	19
Présentation synthétique de la formation en M1.....	19
Stage	20
Maquette des enseignements semestres 7 et 8	22
II.4. - PRESENTATION DE L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES PARCOURS	24
Parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie.....	24
Parcours Psychologie du Travail et des Organisations	30
Parcours Psychopathologie et Psychologie Clinique	35
Parcours Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent	41
Parcours Psychologie Gériatrique Normale et Pathologique.....	46
Le calendrier universitaire 2026/2027	52

I. BIENVENUE EN ASH

L'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Arts et Sciences Humaines est composée de huit départements d'enseignements : Histoire, Histoire de l'art, Musique et Musicologie, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'Education et le Centre de Formation des Musiciens Intervenant (C.F.M.I.).

Quelques chiffres

Avec huit facultés dont un pôle santé, deux IUT, une école d'ingénieurs polytechnique et un Institut d'Administration des Entreprises (IAE), l'université de Tours compte environ 32000 étudiantes et étudiants (dont près de 6000 à l'UFR Arts et Sciences).

A- Présentation de la Direction de l'UFR

Adresse : 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.

Directrice : Mme Lucie GAUGAIN

Responsable administratif : M. Benoît WOLF

Secrétariat de l'UFR : bureau 240, Tél : 02.47.36.65.31, courriel : direction.ash@univ-tours.fr

B- Présentation du service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

❖ Un service à votre disposition

Le service de scolarité est situé au 1^{er} étage du site des Tanneurs, bureau 117. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales...

L'information que vous recherchez se trouve sûrement déjà sur www.ash.univ-tours.fr. Pensez à consulter la rubrique « Infos pratiques - Questions fréquentes ».

Bureau 117, 1^{er} étage
Tél : 02.47.36.65.35
scolash@univ-tours.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi-Mardi-Jeudi :
08h30 à 12h00/13h30 à 16h30
Mercredi et vendredi matin :
08h30 à 12h00
Fermeture au public l'après-midi
Mercredi et vendredi

Responsable de la scolarité :

Mme Isabelle JUIGNET bureau 115,

Courriel : isabelle.juignet@univ-tours.fr

❖ La correspondance avec la scolarité

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut-être certains compléments vous seront demandés. Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.

Pensez également à vérifier régulièrement votre boîte mail étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.

Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse scolash@univ-tours.fr en laissant un N° de téléphone pour que nous puissions vous joindre si nécessaire.

<https://ash.univ-tours.fr/>

Il s'agit de votre site. Vous y trouverez : un accès direct à votre Environnement Numérique de Travail et à votre département, l'actualité de l'UFR, le contenu des formations, des réponses à vos questions...

C- Présentation des départements

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, les examens et les soutenances.

Département	Secrétariat	Contact courriel
Histoire et archéologie Histoire de l'art Musique et musicologie Philosophie Psychologie Sociologie Sciences de l'éducation CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants)	Bureau 231, 2 ^{ème} étage TA Bureau 316, 3 ^{ème} étage TA 5, rue François-Clouet Bureau 118 1 ^{er} étage TA Bureau 114 1 ^{er} étage TA Bureau 217 2 ^{ème} étage TA Bureau 118 1 ^{er} étage TA La Charmoise Fondettes	histoire@univ-tours.fr histoiredesarts@univ-tours.fr musico@univ-tours.fr philo@univ-tours.fr master.psycho@univ-tours.fr socio@univ-tours.fr edu@univ-tours.fr cfmi@univ-tours.fr

Pour vous repérer

Le plan des sites se trouve sur www.ash.univ-tours.fr

À la rubrique « Infos pratiques »

Quelques sigles et abréviations :

BU : Bibliothèque Universitaire

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

DPP : Dispositif Pédagogique Particulier

ECTS : European Credit Transfert System (crédits européens)

PE : Site Plat d'Etain

FR : Site Fromont

GR : Site Grandmont

PCE : Passeport Culturel Etudiant

POR : Site Portalis (Droit)

RI : Relations Internationales

SUAPS : Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives

MOIP : Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle

SUMPPS : Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

TA : Site Tanneurs

TA EXT : Extension du site Tanneurs

TO : Site Tonnellé (Médecine)

UFR : Unité de Formation et de Recherche

CESR : Site du Centre d'études supérieures de la Renaissance

II. LA MENTION MASTER DE PSYCHOLOGIE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT : M. Nicolas GILLET ☎ 02.47.36.65.14

✉ nicolas.gillet@univ-tours.fr

SECRETARIAT

SECRÉTARIAT MASTER— Bureau 114 (Site Tanneurs)

Bertille JAMAIS ☎ 02.47.36.65.14 ✉ bertille.jamais@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : 9h00-12h00 – 14h00-16h00

Mercredi et vendredi : 09h00-12h00

*** Inscriptions :**

✉ **Administratives** : Service de Scolarité de l'UFR Arts et Sciences Humaines situé au 1er étage, Bureau 117 (Site Tanneurs) ☎ 02.47.36.65.35

✉ **Pédagogiques** : l'inscription pédagogique se fait automatiquement (sauf dérogation).

- Pour le **parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie (CNP)** : se renseigner auprès de l'UFR de Sciences et Techniques (Secrétariat du dpt de Neurosciences, Mme Frédérique Godard, Parc de Grandmont, tel : 02.47.36.69.99 ; frederique.godard@univ-tours.fr) ou du secrétariat du département de Psychologie.
- **Les 5 parcours du M1 de Psychologie** sont présentés à l'adresse Internet suivante : <https://www.univ-tours.fr/formations/loffre-de-masters>
- **L'admission en M1 fait l'objet d'une sélection par l'application Mon Master** (consultation sur le site) : <https://monmaster.gouv.fr/formation>

PROGRAMMES D'ETUDES A L'ETRANGER :

RESPONSABLE : Mme CAROLINE GIRAUDEAU

(☎ 02.47.36.65.52 ✉ caroline.giraudeau@univ-tours.fr)

Ces échanges sont ouverts aux étudiants de Master 1^{ère} année, qui ont une bonne connaissance de la langue du pays où ils vont suivre leurs enseignements. Les échanges sont soit semestriels, soit annuels. Les résultats obtenus dans les universités étrangères sont pris en compte dans l'évaluation de l'année universitaire. Il existe des Allocations de mobilité (aides financières) pour les étudiants qui partent dans ces universités.

II.2. ORGANISATION GENERALE DE LA MENTION

RESPONSABLE DE LA MENTION : M. DAVID CLARYS ✉ david.clarys@univ-tours.fr

Responsables des parcours (M1 & M2) :

Cognition, Neurosciences et Psychologie..... Lucie ANGEL & Samuel LEMAN
 Psychologie du Travail et des Organisations..... Evelyne FOUQUEREAU
 Psychopathologie et Psychologie Clinique..... Robert COURTOIS
 Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent..... Caroline GIRAUDEAU
 Psychologie Gériatologique Normale et Pathologique..... Nathalie BAILLY

Responsable du tronc commun Master 1 et Master 2..... Thierry PLAIE

Responsable des stages de Master 1..... Aurélien RIBADIER

CONTACTS DES RESPONSABLES DE PARCOURS

	Téléphone	Courriers électroniques
Mme FOUQUEREAU (Travail)	02.47.36.65.54	evelyne.fouquereau@univ-tours.fr
Mme BAILLY (Gérontologie)	02.47.36.65.56	nathalie.bailly@univ-tours.fr
Mme GIRAUDEAU (Développement)	02.47.36.67.21	caroline.giraudeau@univ-tours.fr
M. COURTOIS (Clinique)	02.47.36.66.67	robert.courtois@univ-tours.fr
Mme ANGEL (CNP)	02.47.36.67.56	lucie.angel@univ-tours.fr
M. LEMAN (CNP)	02.47.36.69.97	samuel.leman@univ-tours.fr

L'équipe pédagogique de la Mention master de Psychologie se compose du responsable de la mention, des responsables des parcours, du responsable du tronc commun, du directeur du département de psychologie, de la gestionnaire pédagogique, et des représentant.e.s étudiant.e.s de M1 et M2. Elle se réunit environ une fois par mois.

Les enseignements sont assurés par les enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.euse.s permanent.e.s du Département de Psychologie et du Département de Neurosciences, des contractuel.le.s de ces départements, l'ensemble figurant dans l'annuaire ci-dessous, et des professionnel.le.s.

Les enseignant.e.s et enseignant.e.s-cherch.eur.euse.s du Département de Psychologie

Permanent.e.s	Bureau	Téléphone	Courriers électroniques
Océane AGLI	408 B	02.47.36.65.56	oceane.agli@univ-tours.fr
Colette AGUERRE	417	02.47.36.66.85	aguerre@univ-tours.fr
Lucie ANGEL	330	02.47.36.67.56	lucie.angel@univ-tours.fr
Julia AUBOUIN BONNAVENTURE	410	02.47.36.65.50	julia.aubouin@univ-tours.fr
Nathalie BAILLY	408 B	02.47.36.65.56	nathalie.bailly@univ-tours.fr
Servane BARRAULT	417	02.47.36.66.85	servane.barrault@univ-tours.fr
Grégoire BAUDIN	417	02.47.36.66.85	gregoire.baudin@univ-tours.fr
Jimmy BORDARIE	409	02.47.36.67.22	jimmy.bordarie@univ-tours.fr
Chloé CHERRIER	408	02.47.36.66.67	chloe.cherrier@univ-tours.fr
Séverine CHEVALIER	412	02.47.36.65.54	severine.chevalier@univ-tours.fr
David CLARYS	330	02.47.36.81.51	david.clarys@univ-tours.fr
Robert COURTOIS	408	02.47.36.66.67	robert.courtois@univ-tours.fr
Mathilde DUFLOS	415 B	02.47.36.65.52	mathilde.duflos@univ-tours.fr
Séverine FAY	330	02.47.36.81.53	severine.fay@univ-tours.fr
Evelyne FOUQUEREAU	412	02.47.36.65.54	evelyne.fouquereau@univ-tours.fr
Nicolas GILLET	412	02.47.36.65.54	nicolas.gillet@univ-tours.fr
Caroline GIRAUDEAU	415 B	02.47.36.65.52	giraudeau@univ-tours.fr
Jad HAMAOU			jad.hamaoui@univ-tours.fr
Jean-Bernard MABIRE	411	02.47.36.66.59	jean-bernard.mabire@univ-tours.fr
Célia MAINTENANT	415	02.47.36.65.52	celia.maintenant@univ-tours.fr
Jordan MILLE	330	02.47.36.67.56	Jordan.mille@univ-tours.fr
Caroline MOREAU	CRL	02.47.36.68.35	caroline.moreau@univ-tours.fr
Valérie PENNEQUIN	415	02.47.36.67.21	pennequin@univ-tours.fr
Thierry PLAIE	408	02.47.36.66.67	plaie@univ-tours.fr
Christine POIRIER	415 B	02.47.36.65.52	christine.poirier@univ-tours.fr
Kristell POTHIER	408 B	02.47.36.65.56	kristell.pothier@univ-tours.fr
Aurélien RIBADIER	417	02.47.36.66.85	aurelien.ribadier@univ-tours.fr
Laurence TACONNAT	330	02.47.36.81.54	laurence.taconnat@univ-tours.fr
Alain TALIERCIO	409	02.47.36.67.22	taliercio@univ-tours.fr
Daniel TRON	CRL	02.47.36.68.35	daniel.tron@univ-tours.fr
Sandrine VANNESTE	330	02.47.36.81.51	vanneste@univ-tours.fr

Contractuel.le.s	Bureau	Téléphone	Courriers électroniques
Bastianne BLANCHE			bastianne.blanche@univ-tours.fr
Gaëlle BODI	415 B	02.47.36.65.52	gaelle.bodi@univ-tours.fr
Emeline DELAVILLE	415 B	02.47.36.65.52	emeline.delaville@univ-tours.fr
Lucas GAUTIER	330		lucas.gautier@univ-tours.fr
Coline GREGOIRE			coline.gregoire@univ-tours.fr
Lucie HERY			lucie.hery@univ-tours.fr
Mathilde JANOTA	408	02.47.36.66.67	mathilde.janota@univ-tours.fr
Hajer KACHOURI	411	02.47.36.66.59	hajer.kachouri@univ-tours.fr
Sophie PIVRY	415 B	02.47.36.65.52	sophie.pivry@univ-tours.fr
Camille RECULET			camille.reculet@univ-tours.fr
Julie RESTOUT			julie.restout@univ-tours.fr

Les enseignant.e.s-cherch.eur.euse.s du département de neurosciences

ENSEIGNANTS	Bureau	Téléphone	Courriers électroniques
Arnaud AUBERT	Bat L GRANDMONT	02.47.36.69.99	arnaud.aubert@univ-tours.fr
Catherine BELZUNG	Bat L - S280 GRANDMONT	02.47.36.69.94	belzung@univ-tours.fr
Frédéric BRIEND	CUP Pédopsychiatrie CHU Bretonneau	02.47.47.85.19	frederic.briend@univ-tours.fr
Nadine FRESQUET	Bat L : 1030 GRANDMONT	02.47.36.69.65	nadine.fresquet@univ-tours.fr
Laurent GALINEAU	UFR Médecine, Bât Planiol	02.47.36.72.54	laurent.galineau@univ-tours.fr
Samuel LEMAN	Bat L - S290 GRANDMONT	02.47.36.69.97	samuel.leman@univ-tours.fr
Frédéric MINIER	UFR Médecine Bât Planiol	02.47.36.61.48	frederic.minier@univ-tours.fr

PRESENTATION DE LA MENTION ET DES PARCOURS

La Mention master de Psychologie regroupe cinq parcours (dont un orienté vers la recherche). L'objectif du master est de former des psychologues praticien.ne.s et aux métiers de la recherche en psychologie, et de permettre la poursuite des études en Doctorat de psychologie. Le recrutement des étudiant.e.s se fait uniquement parmi les titulaires de la licence de psychologie, compte-tenu de la pression à l'entrée et de l'enjeu lié au Titre de Psychologue. L'adossement recherche règlementaire du master se fait grâce à l'appui des trois laboratoires de psychologie de Tours : l'UMR-CNRS 7295 Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA), l'UR Psychologie des Ages de la Vie et Adaptation (PAVeA), et l'UR Qualité de Vie et Santé Psychologique (QualiPsy). Le Parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie est également adossé à l'Unité Inserm 1253 Imagerie, Cerveau et Neuropsychiatrie (ibraiN) et à l'UMR-CNRS 7247 - INRAE 0085 -Physiologie de la Reproduction et des Comportements (PRC)

La Mention master de Psychologie se décline en 5 parcours :

- Cognition, Neurosciences et Psychologie (parcours dupliqué dans la Mention *Biologie-Santé*)
- Psychologie du Travail et des Organisations
- Psychopathologie et Psychologie Clinique
- Psychologie de l'Enfant et l'Adolescent : Socialisation, Education et Handicap
- Psychologie Gériatrique Normale et Pathologique

La Mention master de Psychologie délivre le titre de psychologue (voir après la présentation des parcours).

❖Cognition, Neurosciences et Psychologie

Le parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie a pour objectif de fournir les bases théoriques et méthodologiques nécessaires à tout travail expérimental de recherche dans les sciences de la cognition (neurosciences et sciences du comportement, psychologie cognitive, psycholinguistique). Cette formation à la recherche intègre l'apport des neurosciences cognitives, de la psychologie cognitive, des sciences du langage, de l'éthologie, de la psychiatrie, de la psychopathologie et de la biologie psychiatrique. Elle s'appuie sur l'expérience de cinq laboratoires (universitaires, CNRS, INSERM, INRA). Cette formation a pour objectif principal de préparer les étudiants à poursuivre un travail de recherche de haut niveau dans le cadre d'une thèse de doctorat conduisant à des emplois de chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de recherche ou cadres de recherche dans des établissements publics et privés.

Les 7^{ème} et 8^{ème} semestres de la formation permettront de fournir (par un tronc commun d'enseignement) les outils méthodologiques et conceptuels de base et une formation théorique plus particulièrement centrée sur les neurosciences cognitives et la psychologie cognitive. L'enseignement théorique est complété par une initiation à la recherche (stage expérimental) au sein d'une équipe habilitée.

Les 9^{ème} et 10^{ème} semestres de la formation comporteront, d'une part un tronc commun d'enseignement portant sur l'éthique dans les sciences humaines et du comportement, des compléments en sciences cognitives, en communication scientifique et méthodologie, et, d'autre part, par une approche multidisciplinaire, un approfondissement des connaissances théoriques en neurosciences et sciences du comportement, psycholinguistique et psychologie cognitive. Un stage de recherche de 4 à 5 mois, dans un laboratoire de recherche, des séminaires et des conférences complètent la formation. Les étudiants issus des parcours CNP des masters Psychologie et Biologie-Santé sont réunis dans une seule et même promotion pour les 9^{ème} et 10^{ème} semestres de la formation.

❖Psychologie du Travail et des Organisations

Objectif général : Former des psychologues du travail pouvant intervenir dans de nombreux secteurs grâce à l'acquisition de compétences fondamentales, méthodologiques et

professionnelles de haut niveau dans leur spécialité. Les domaines d'insertion des diplômés du M2 PTO les plus courants sont les centres de recrutement, de formation et de bilan de compétences, les services de Ressources Humaines, les organismes publics ou semi-publics (AFPA, Missions locales, centres hospitaliers...), les services de santé au travail, les cabinets conseils, les associations à but non lucratif, ...

Objectifs professionnalisants :

À l'issue de la formation, les diplômé(e)s sont capables :

- * d'analyser une demande d'intervention dans le domaine de la gestion des relations humaines et professionnelles,
- * de contribuer aux procédures de recrutement du personnel,
- * de mettre en place et/ou d'être associé(e)s à une conduite du changement individuel et/ou organisationnel
- * de poser un diagnostic organisationnel sur la qualité de vie au travail et les RPS, de proposer des mesures de prévention et d'intervention dans le champ de la santé psychologique au travail
- * de participer au développement de nouvelles modalités d'organisation du travail (aménagement du temps de travail, TIC, ...),
- * d'initier un audit psychosociologique d'une situation et d'une organisation du travail,
- * d'élaborer des dispositifs d'intervention psychosociologique dans les organisations du travail,
- * de mettre en place des procédures d'évaluation et de suivi de ces interventions au sein des organisations du travail,
- * d'initier ou de contribuer à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- * d'expertiser et d'intervenir dans diverses situations professionnelles (risques psychosociaux, conflits, discrimination, qualité de vie au travail...)
- * d'expertiser une demande d'intervention au plan individuel et de mettre en place une activité de conseil en trajectoire de carrière (bilan de compétences, reclassement, dispositif de formation...),
- * de favoriser l'insertion et la gestion de carrière d'adultes en situation de handicap,
- * de concevoir des outils valides et adaptés aux différentes facettes de l'activité du psychologue du travail (tests, questionnaires, entretiens, grilles d'observation...).

Objectifs innovants : Former à la création d'outils fiables et adaptés aux diverses dimensions de l'activité du psychologue du travail. Favoriser l'insertion professionnelle par une formation active et individualisée à l'élaboration du projet professionnel et aux techniques de recherche d'emploi, et par le développement de contacts étroits avec les terrains d'exercice de la profession.

❖ **Psychopathologie et Psychologie Clinique**

Objectif général : Former des psychologues cliniciens généralistes pouvant exercer auprès de personnes (enfant, adolescent, adulte) présentant des troubles psychopathologiques et/ou somatiques avérés ou à risques. Cette spécialité vise à donner une formation à la fois théorique et clinique de haut niveau permettant de répondre aux différentes fonctions du psychologue clinicien face à la souffrance mentale. La conception générale de la spécialité se réfère aux exigences du modèle praticien-chercheur qui rend apte les diplômés à articuler pratiques et recherche clinique dans leur carrière.

Les connaissances théoriques, méthodologiques et appliquées délivrées sont à fois générales à la psychopathologie, psychologie clinique et psychologie de la santé et particulières aux activités de recherche des membres de l'équipe pédagogique.

Objectifs professionnalisants : La formation proposée vise à former des psychologues dans le domaine de la psychologie clinique et de la psychopathologie. Cette formation, à finalité appliquée, est à la fois dispensée par des EP et des professionnels dans un souci d'articulation réciproque.

Un niveau de connaissance, actualisé et ouvert aux principaux paradigmes en psychopathologie, psychologie clinique et psychologie de la santé est offert (conformité à l'Article 37du Code de déontologie des psychologues de mars 1996, révisé en février 2012 : « *L'enseignement présente les différents champs d'étude de la psychologie, ainsi que la pluralité des cadres théoriques, des méthodes et des pratiques, dans un souci de mise en perspective et de confrontation critique. Il bannit nécessairement l'endoctrinement et le sectarisme* »).

Les compétences professionnelles visent la maîtrise des principaux actes auxquels le psychologue clinicien est confronté dans le cadre de son exercice : entretien et bilan psychologiques, initiation aux traitements psychothérapeutiques spécifiques et non spécifiques, individuels et de groupe (familial) ; supervision d'équipe dans le milieu professionnel et associatif ; méthodologies de recherche clinique (qualitative et quantitative) ; transmission de connaissances.

Cette formation, à vocation généraliste en psychologie clinique et ouverte à l'évolution des connaissances et des pratiques, est source d'adaptabilité pour les diplômés qui seront aptes à s'insérer dans les champs habituels de la santé (particulièrement du domaine public), soins et prévention des risques pour la santé ; de l'expertise et du suivi dans le domaine judiciaire et de l'Aide sociale ; de l'écoute et de l'accompagnement dans les secteurs associatif et libéral (activités cliniques, supervision d'équipes, formation...). Leur connaissance méthodologique les rend également aptes à s'inscrire dans toute démarche de recherche clinique et montage de projet. La formation permet également de se maintenir dans une démarche critique vis-à-vis de connaissances et de réflexion éthique concernant les grands enjeux de la profession.

❖ **Psychologie de l'Enfant et l'Adolescent : Socialisation, Education et Handicap**

Objectif général :

- Former des psychologues du développement pouvant exercer auprès de nourrissons, d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant des troubles du développement, des handicaps (intellectuels, sensoriels ou moteurs) et/ou des troubles de la socialisation. Les cibles de recrutement privilégiées sont toutes les institutions qui prennent en charge ces populations dans les domaines scolaires, de la formation, social, médical et culturel. Cette spécialité vise à donner une formation à la fois théorique, méthodologique et pratique, sans orientation dogmatique, mais reposant sur les modélisations théoriques actuelles, afin de répondre aux nécessités professionnelles d'un psychologue de l'enfant et de l'adolescent. Pour faire face à la souffrance provoquée par les divers handicaps en particulier ceux liés aux troubles émotionnels, de la socialisation et de l'adaptation scolaire, l'accent sera mis conjointement sur la connaissance des recherches récentes, de l'examen psychologique et de ses outils dans le champ du handicap et de la prise en charge.

- Assurer une formation spécialisée, théorique, méthodologique et pratique en psychologie de l'enfant et de l'adolescent dans le champ du développement normal et du handicap. Le développement de la socialisation, le développement émotionnel et le développement cognitif sont des domaines privilégiés de cette formation.

- Faciliter la future insertion professionnelle par une bonne connaissance des milieux d'embauche et de leurs équipes de travail dans leurs dimensions déontologique, éthique et juridique. Cet enseignement répond à l'Article 27 du Code de déontologie des psychologues.

Objectifs professionnalisants : Permettre l'acquisition de connaissances d'analyse des contextes institutionnels qui accueillent le type de population concernée. Former à la pratique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent.

Objectifs innovants : Etablir une véritable formation coordonnée théorie/pratique par une forte intégration du stage dans la formation afin de faciliter l'insertion professionnelle. Développer une véritable identité professionnelle par une connaissance approfondie de la fonction et du statut du psychologue de l'enfant et de l'adolescent dans ses différents contextes institutionnels.

❖ **Psychologie Gériatrique Normale et Pathologique**

Avec l'augmentation de la population âgée, de nouveaux besoins émergent en matière d'accompagnement, tant pour favoriser le bien-vieillir que pour répondre aux défis posés par les pathologies liées à l'âge. Les avancées en psychologie apportent aujourd'hui des éclairages essentiels sur les processus psychologiques et les mécanismes d'adaptation, en mettant en lumière à la fois les vulnérabilités et les ressources des personnes âgées.

Ce master vise à former des psychologues spécialisé.es en psychogérontologie, capables d'intervenir auprès des personnes âgées, de leur entourage et des professionnel.les du secteur. Il prépare les étudiant.es à exercer dans des structures variées : hôpitaux (CHU), EHPAD, associations d'aide à domicile, institutions médico-sociales, libéral, etc. L'objectif est d'améliorer l'accompagnement des personnes âgées et de leur entourage en développant des compétences cliniques, évaluatives et interventionnelles adaptées.

La formation s'articule autour des domaines suivants :

1. **Psychologie du vieillissement** : compréhension des dimensions cognitives, affectives, sociales et relationnelles du vieillissement et de leurs implications en termes d'adaptation.
2. **Pathologies du vieillissement** : troubles neuro-évolutifs et psychopathologies associées à l'âge.
3. **Outils et interventions des psychologues gérontologues** : évaluation, bilans psychogérontologiques, approches thérapeutiques et dispositifs d'accompagnement.
4. **Formation et sensibilisation des professionnel.les et proches aidants**
5. **Environnements institutionnels et cadre professionnel** : structures d'accueil, enjeux éthiques, déontologiques et juridiques du métier.

Concernant l'usage du titre de psychologue

En application du I de l'article 44 de la loi du 25 juillet 1985, modifié par le décret n°2005-97 du 3 février 2005 - art. 1 JORF 10 février 2005, ont le droit de faire usage professionnel du titre de psychologue, les titulaires d'une licence de psychologie et d'un Master (M1 et M2) mention psychologie.

Le master doit comporter la réalisation et la validation d'un stage professionnel d'une durée minimale de 500 heures (cf. le décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié par l'Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel).

On rappellera aussi que certains professionnels peuvent faire usage du titre de psychothérapeute (cf. le décret no 2012-695 du 7 mai 2012 modifiant le décret no 2010-534 du 20 mai 2010). C'est le cas des psychologues inscrits sur la liste ADELI de leur Département (Inscription auprès des ARS ; Arrêté du 14 novembre 2002).

**MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, D'EVALUATION
ET REGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITE DE TOURS**
Dispositions générales applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- Décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- Décret du 27 janvier 2017 portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat, les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^{ème} année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (**RSE**) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation – Report de notes – Validation

- 1/** Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;
- 2/** Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
- 3/** Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
- 4/** Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
- 5/** Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EP inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;
- 6/** La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.
Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :
 - une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
 - une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- 7/** Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;
- 8/** Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1^{ère} année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2^{ème} année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

II.3. ORGANISATION DE LA FORMATION EN M1 (S7 et S8)**PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA FORMATION EN M1**

Le M1 comprend 312 heures d'enseignement réparties dans les UE *Tronc Commun*, les UE disciplinaires principales et complémentaires, l'UE réalisation du mémoire de recherche et l'UE Stage professionnel (de 200 heures minimum).

Répartition des enseignements par semestre*Semestre 7*

UE Tronc Commun (96h) + 2 UE disciplinaires (48h + 32h).

Semestre 8

UE Tronc Commun (44h) + 2 UE disciplinaires (48h + 32h) + UE stage professionnel (12h de suivi de stage + la réalisation du stage).

Rappel concernant le stage en Master

Le master comporte la réalisation et la validation d'un stage professionnel d'une durée minimale de 500 heures lors des deux années de Master (cf. le décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié par l'Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel).

Stage

Les étudiants de Master 1 doivent effectuer un **stage obligatoire** à caractère professionnel de 200h minimum. L'étudiant peut cependant s'il le souhaite effectuer un stage plus important de 924 h au maximum (6 mois). Il est possible d'effectuer le minimum de 200h de stage en un seul stage ou en plusieurs.

Ce stage doit nécessairement se dérouler du 15 septembre à mi-mai de l'année universitaire. Il doit également débuter avant la fin du suivi de stage (mi-mars au plus tard). Dans le cas contraire, l'étudiant devra prendre contact avec le responsable des stages.

Les modalités du déroulement du stage (stage continu ou discontinu, sur des journées hebdomadaires fixes ou variables...) sont à discuter avec le lieu de stage (responsable d'institution ou d'entreprise ou psychologue, maître de stage) et doivent figurer dans un calendrier de présence dans l'organisme d'accueil.

Pour valider le stage obligatoire, l'étudiant devra faire la même année :

- un stage d'une durée comprise entre 200h minimum et 924h maximum ;
- suivre le TP suivi de stage (**obligatoire**) qui se déroule aux 1^{er} et 2^{ème} semestres et rendre à l'intervenant la fiche de suivi de stage ;
- rendre, dès la fin du stage, l'attestation de fin de stage, la fiche d'évaluation (avec le nombre d'heures inscrit) du stage par l'étudiant et la fiche d'évaluation du stagiaire par le tuteur de l'organisme d'accueil ([http// : ash.univ-tours.fr](http://ash.univ-tours.fr) – Département de Psychologie – Stages).
- rendre un rapport de stage qui fera l'objet d'une note (semestre 8).

Toute convention de stage doit **IMPERATIVEMENT** être signée par toutes les parties **AVANT** le début du stage.

Pour ce faire merci de suivre la procédure disponible sur Célène : <https://celene.univ-tours.fr/course/view.php?id=12106>

Joindre à la convention **TOUS** les documents demandés (attestation de responsabilité civile et tableau horaire).

Les copies des fiches d'évaluation et de l'attestation de stage doivent être remises au responsable des stages (déposées sur Célène sur <https://celene.univ-tours.fr/course/view.php?id=12106>) afin de valider le stage. Elles doivent être signées et tamponnées par la structure d'accueil et le ou les encadrant(s).

Les fiches de suivi de stage doivent être complétées et remises à l'intervenant du TP suivi de stage afin de valider le suivi de stage. Inscrire le nombre exact d'heures effectuées

Tout document manquant et/ou remis hors délai entraînera la non-validation du stage et du suivi de stage.

Il est également rappelé aux étudiants que le stage, quelle que soit sa nature, doit se dérouler **EN DEHORS** des heures d'enseignement et que **la présence aux TD et TP est obligatoire.**

Pour les parcours Clinique, Enfant/Ado et Gériatrie, il est exigé :

- (1) que ce stage se déroule auprès d'un psychologue en exercice inscrit au fichier

- RPPS (ex-ADELI) depuis au moins 3 ans ;
- (2) que la durée du stage soit de 200h minimum

Pour le parcours Psychologie du travail et des organisations, il est exigé que la durée du stage soit de 200h minimum et il est conseillé de rechercher un lieu de stage caractérisé par des missions relevant de la discipline.

Pour les étudiants du parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie, le stage (200h minimum) doit être réalisé dans un laboratoire de recherche. Les étudiant.e.s. souhaitant valider le Titre de Psychologue sont encouragé.e.s à effectuer un stage complémentaire auprès d'un.e psychologue.

Pour plus d'information : <http://univ-tours.fr>

- Un guide des stages est disponible dans la Rubrique : « Orientation-Insertion » puis « Stage, Emploi : R'pro »
- Voir également les pages WEB du département de Psychologie : dans la rubrique « les UFR, écoles et instituts » puis « Arts et Sciences Humaines » puis « Psychologie »
- Vous trouverez également des offres de stages sur <http://rpro.univ-tours.fr>
- Une liste de lieux de stage potentiels est disponible sur l'application P'stage (sur l'ENT).

Présentation de la maquette d'enseignement : MASTER 1

Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), et indication des ECTS

MASTER 1^{ère} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coef ficient	ECTS	Charge horon maté Esti	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentielle étudiant
Semestre 7 (S7)								
UE 7.1 Tronc commun 1	10	10						
	4	4	36	EP 7.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 1	16	20		36
	3	3	20	EP 7.1.2 Formation à la recherche	10	10		20
	3	3	12	EP 7.1.3 Anglais 1		12		12
	QP	QP	18	EP 7.1.4 Séminaires de recherche 1		18		18
	QP	QP	10	EP 7.1.5 Elaboration du projet professionnel	4	6		10
UE 7.2 UE disciplinaire principale 1	12	12	48		48			48
UE 7.3 UE disciplinaire complémentaire 1	8	8	32		32			32
Total S7	30	30			110	66	0	176
Semestre 8 (S8)								
UE 8.1 Tronc commun 2	2	2						
			4	EP 8.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 2		4		4
	2	2	12	EP 8.1.2 Anglais 2		12		12
	QP	QP	18	EP 8.1.3 Séminaires de recherche 2		18		18
	QP	QP	10	EP 8.1.4 Conférences internationales		10		10
UE 8.2 Réalisation du mémoire de recherche	6	6	100	EP 8.2.1 Réalisation du mémoire de recherche				
UE 8.3 UE disciplinaire principale 2	12	12	48		48			48
UE 8.4 UE disciplinaire complémentaire 2	7	7	32		32			32
UE 8.5 Stage professionnel¹	3	3						
	QP	QP	12	EP 8.5.1 Suivi de stage			12	12
	3	3	entre 200 et 924 h	EP 8.5.2 Stage professionnel				entre 200 et 924 h
Total S8	30	30			80	44	12	136
Total année (S7+S8)		60			190	110	12	312

¹Cette UE est validée à condition d'avoir assisté aux TP de suivi de stage au semestre 7 (4 heures TP) et au semestre 8 (8 heures TP), d'avoir réalisé un stage d'au moins 200 heures, d'avoir rendu un rapport de stage.

CM : Cours Magistraux TD : Travaux Dirigés TP : Travaux Pratiques QP : Quitus de Présence

Modalité de contrôle des connaissances M1

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient
SEMESTRE 7	30										
UE 7.1 Tronc commun 1	10			10			10		10		10
EP 7.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 1	4	ET	E	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP 7.1.2 Formation à la recherche	3	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP 7.1.3 Anglais 1	3	CC	E ou O	3	ET	E ou O	3	E ou O	3	E ou O	3
EP 7.1.4 Séminaires de recherche 1		QP			QP			QP		QP	
EP 7.1.5 Elaboration du projet professionnel		QP			QP			QP		QP	
UE 7.2 UE disciplinaire principale 1	12	ET³	E	12	ET	E	12	E	12	E	12
UE 7.3 UE disciplinaire complémentaire 1	8	ET⁴	E	8	ET	E	8	E	8	E	8
SEMESTRE 8	30										
UE 8.1 Tronc commun 2	2			2			2		2		2
EP 8.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 2											
EP 8.1.1 Anglais 2	2	CC	E ou O	2	ET	E ou O	2	E ou O	2	E ou O	2
EP 8.1.3 Séminaires de recherche 2		QP			QP			QP		QP	
EP 8.1.4 Conférences internationales		QP			QP			QP		QP	
UE 8.2 Réalisation du mémoire de recherche	6	ET	E et O	6				E et O	6		
UE 8.3 UE disciplinaire principale 2	12	ET	E²	12	ET	E	12	E	12	E	12
UE 8.4 UE disciplinaire complémentaire 2	7	ET	E	7	ET	E	7	E	7	E	7
UE 8.5 Stage professionnel	3			3					3		
EP 8.5.1 Suivi de stage		QP			QP			QP		QP	
EP 8.5.2 Stage professionnel	3	ET	E	3				E	3		

² UE 8.3 disciplinaire principale du parcours enfant-ado : ORAL CC

³ UE 7.2. disciplinaire principale du parcours gérontologie : ET et CC

⁴ UE 7.3. disciplinaire complémentaire du parcours gérontologie : ET et CC

Il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de mémoire individuel et la note des autres unités d'enseignement.

II.4. PRESENTATION DE L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES PARCOURS

M1 Parcours *Cognition, Neurosciences et Psychologie*

RESPONSABLES : Mme Lucie ANGEL
 (☎ 02.47.36.67.56 ✉ lucie.angel@univ-tours.fr)
 & M. Samuel LEMAN
 (☎ 02.47.36.69.97 ✉ samuel.leman@univ-tours.fr)

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), liste des intervenants et indication des crédits européens

MASTER 1 ^{ère} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coef ficient	ECTS	Élé- ments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentielle étudiant	
Semestre 7 (S7)								
UE 7.1 Tronc commun 1	10	10						
	4	4	36	EP 7.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 1	16	20		36
	3	3	20	EP 7.1.2 Formation à la recherche	10	10		20
	3	3	12	EP 7.1.3 Anglais 1		12		12
	QP	QP	9	EP 7.1.4 Séminaires de recherche 1		9		9
	QP	QP	10	EP 7.1.5 Elaboration du projet professionnel	4	6		10
UE 7.2 UE disciplinaire principale 1	12	12	48	EP Psychologie cognitive et Neurosciences intégratives 1	48			48
	6	6	22	EP Psychologie cognitive 1	22			22
	6	6	26	EP Neurosciences intégratives 1	26			26
UE 7.3 UE disciplinaire complémentaire 1	8	8	32	Une UE au choix parmi les 4 des autres parcours1	32			32
Total S7	30	30			110	57	0	167
Semestre 8 (S8)								
UE 8.1 Tronc commun 2	2	2						
			4	EP 8.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 2		4		4
	2	2	12	EP 8.1.2 Anglais 2		12		12
	QP	QP	9	EP 8.1.3 Séminaires de recherche 2		9		9
	QP	QP	10	EP 8.1.4 Conférences internationales		10		10
UE 8.2 Réalisation du mémoire de recherche	6	6	100	EP 8.2.1 Réalisation du mémoire de recherche				
UE 8.3 UE disciplinaire principale 2	12	12	48	EP Psychologie cognitive et Neurosciences intégratives 2	48			48
	6	6	22	EP Psychologie cognitive 2	22			22
	6	6	26	EP Neurosciences intégratives 2	26			26

UE 8.4 UE disciplinaire complémentaire 2	7	7	32	Une UE au choix parmi les 4 des autres parcours ²	32			32
UE 8.5 Stage professionnel¹	3	3						
	QP	QP	12	EP 8.5.1 Suivi de stage			12	12
	3	3	entre 200 et 924 h	EP 8.5.2 Stage professionnel				entre 200 et 924 h
Total S8	30	30			80	35	12	127
Total année (S7+S8)		60			190	92	12	294

¹ L'étudiant devra choisir l'EP 7.2 Organisations et collectifs de travail, ou l'EP 7.2 Développement cognitif, émotionnel et social, ou l'EP 7.2 Psychopathologie générale, ou les EP 7.2.1 Emotions, handicaps et vieillissement et EP 7.2.2 Approche clinique du vieillissement.

² L'étudiant devra choisir l'EP 8.3 Professionnalisation, insertion et carrières professionnelles, ou l'EP 8.3 Développement et ajustement cognitif, émotionnel et social, ou l'EP 8.3 L'examen psychologique individuel et familial, ou les EP 8.3.1 Approche psychosociale du sujet âgé et EP 8.3.2 Approche neurocognitive du sujet âgé.

³ Cette UE est validée à condition d'avoir assisté aux TP de suivi de stage au semestre 7 (4 heures TP) et au semestre 8 (8 heures TP), d'avoir réalisé un stage d'au moins 200 heures, d'avoir rendu un rapport de stage.

M2 Parcours *Cognition, Neurosciences et Psychologie*

RESPONSABLES : Mme Lucie ANGEL
 (☎ 02.47.36.67.56 ✉ lucie.angel@univ-tours.fr)
 & M. Samuel LEMAN
 (☎ 02.47.36.69.97 ✉ samuel.leman@univ-tours.fr)

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), liste des intervenants et indication des crédits européens

MASTER 2 ^{ème} année= 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présenteielle étudiant
Semestre 9 (S9)								
UE 9.1 Concepts et Outils	12	12			42	68		110
	3	3	24	EP 9.1.1 Module collaboratif sur l'éthique BRIDGE		36		36
	QP	QP	12	EP 9.1.2 Séminaire de méthodologie		12		12
	3	3	20	EP 9.1.3 Outils d'analyse et initiation aux langages de programmation		20		20
	2	2	10	EP 9.1.4 Sciences Cognitives	10			10
	4	4	32	EP 9.1.5 Introduction aux disciplines de la cognition	32			32
UE 9.2 Spécialités	18	18			84			84
	3	3	14	EP 9.2.1 Autisme et troubles du développement	14			14
	3	3	14	EP 9.2.2 Neurosciences affectives	14			14
	3	3	14	EP 9.2.3 Comportements sociaux, apprentissages et émotions chez les animaux	14			14
	3	3	14	EP 9.2.4 Développement normal et pathologique du langage	14			14
	3	3	14	EP 9.2.5 Développement adulte et vieillissement normal et pathologique	14			14
	3	3	14	EP 9.2.6 Vieillissement cognitif et neurocognitif	14			14
UE 9.3 Conférences scientifiques	QP	QP						
Total S9	9	30			126	68		194

Semestre 10 (S10)								
UE 10.6 Mémoire de recherche et stage	30	30	560					
UE 10.7 Module Projet Personnel et Professionnel	QP	QP	10	EP Préparation aux concours des ED, CV et accompagnement à la recherche d'emploi		10		10
UE 10.8 UE facultative pour l'obtention du titre de psychologue	QP ¹	QP ¹	560	UE facultative pour l'obtention du titre de psychologue				
Total S10	9	30				10		10
Total année (S9+S10)	18	60			126	78		204
Total Master		120			316	170	12	498

¹ les modalités de contrôle de connaissance de l'UE 10.3 sont susceptibles d'évoluer ; une demande de modification est en cours.

Descriptifs des UE du parcours M2 Cognition, Neurosciences et Psychologie

UE 9.1 : Concepts et Outils

- **EP 9.1.1 : Module collaboratif en ligne BRIDGE**

Approfondissement de la pratique de l'anglais scientifique et technique de communication scientifique. Les étudiant.es travaillent sur un projet collaboratif sur la thématique de l'éthique de la recherche, en collaboration avec l'Université de Nicosie.

- **EP 9.1.2 : Séminaire de méthodologie**
Travaux dirigés sur les méthodes et les types d'analyses à utiliser pour mener à bien le projet de recherche. Cet enseignement est réalisé en début de semestre sous forme d'une présentation orale du projet de recherche de chaque étudiant suivie par une discussion sur la méthodologie employée (mis en place du protocole expérimental, analyses des données, traitements statistiques appliqués).
- **EP 9.1.3 : Outils d'analyse et initiation aux langages de programmation**
Initiation à la programmation informatique du R et aux analyses statistiques avancées
- **EP 9.1.4 : Sciences cognitives**
Approfondissement des concepts liés aux sciences cognitives
- **EP 9.1.5 : Disciplines de la cognition (Psychologie, Linguistique, Neurosciences, Sciences du comportement)**
Introduction aux quatre disciplines de la cognition : Psychologie, Linguistique, Neurosciences et Sciences du comportement

UE 9.2 : UE de spécialités

Sciences du vivant

Neurosciences et sciences des comportements :

- **EP 9.2.1 : Autisme et troubles du développement**
Après un rappel des processus du développement cérébral normal, seront introduits : - la description clinique de l'autisme dans ses différentes formes, - le modèle neurodéveloppemental incluant les modèles génétiques actuels, - les hypothèses psychophysiologiques à travers les recherches menées dans les domaines de la neurophysiologie et de la neuroimagerie.
- **EP 9.2.2 : Neurosciences affectives**
Etude des troubles affectifs comme la dépression et l'anxiété et de leurs corrélats physiologiques, génétiques, neuroendocriniens et neuroanatomiques. Modélisation chez l'animal des troubles psychiatriques. Psychopharmacologie. Neurogenèse hippocampique et sa fonction.
- **EP 9.2.3 : Comportements sociaux, apprentissages et émotions chez les animaux**
Dans cette UE seront présentés les déterminants sensoriels et neuroendocriniens des comportements sociaux chez les mammifères, les mécanismes comportementaux et neurobiologiques des apprentissages et des émotions chez les mammifères et les oiseaux.

Sciences Humaines et Sociales**Linguistique :**

- **EP 9.2.4 : Développement normal et pathologique du langage**

Ce cours a pour objectif principal de décrire et analyser certains faits saillants de l'acquisition du langage dans des contextes typiques et atypiques (par exemple chez des enfants avec dysphasie et chez des enfants apprenant une langue seconde). En adoptant la théorie de la grammaire générative, nous étudierons, entre autres, la nature du contenu des grammaires construites par les apprenants, ainsi que l'influence de l'âge et de notions telles que la complexité computationnelle sur le développement langagier. Nous nous pencherons également sur les relations entre le développement cognitif et le développement linguistique.

Psychologie :

- **EP 9.2.5 : Développement adulte et vieillissement psychologique normal et pathologique**

Modifications des fonctions psychologiques et cognitives au cours du développement adulte et du vieillissement. Chronopsychologie du développement et du vieillissement des processus cognitifs. Evolution des représentations sociocognitives au cours du développement adulte et conséquences adaptatives. Transitions psychosociales à l'âge adulte. Aspects psychopathologiques et de vulnérabilité dans le développement adulte et le vieillissement.

- **EP 9.2.6 : Vieillesse cognitive et neurocognitive**

Etude des effets du vieillissement sur les fonctions cognitives. Les effets du vieillissement sur les structures cérébrales impliquées dans la mémoire. Facteurs cognitifs et neurocognitifs explicatifs du vieillissement de la mémoire.

UE 9.3 : Conférences

Une journée de 5 conférences de chercheurs, invités par chaque équipe de recherche de la spécialité, est organisée par et pour tous les étudiants.

UE 10.6 : Stage et Mémoire

Réalisation d'un travail de recherche en relation avec la thématique du laboratoire d'accueil. Insertion dans la vie du laboratoire.

UE 10.7 : Module Projet Personnel et Professionnel

Accompagnement individualisé des étudiant.es dans leur projet professionnel et leur poursuite d'étude, notamment en doctorat

UE 10.8 : UE facultative pour l'obtention du titre de psychologue

UE facultative pour l'obtention du titre de psychologue. Uniquement possible pour les étudiants dont le cursus initial est « Licence de psychologie + M1 de psychologie ». Cette UE correspond à un stage professionnel de 14 semaines + 2 UE de psychologie choisies dans l'un des 4 autres parcours professionnels de la mention Psychologie. L'une de ces UE est obligatoirement l'UE « Stage et mémoire professionnelle » et l'autre doit comporter au moins 20h. Ce projet de validation du titre se construit avec les équipes pédagogiques des parcours concernés dès le semestre 9 du master. Le stage doit donner lieu à un rapport professionnel à valider selon les modalités définies dans l'**Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié.**

Modalité de contrôle des connaissances M2

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailer éléments pédagogiques	ECS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 9	30										
UE 9.1 Concepts et Outils	12			12			12		12		12
EP 9.1.1 Module collaboratif international BRIDGE	3	CC	E ou O	3	ET	E ou O	3	E et O	3	E ou O	1
EP 9.1.2 Séminaire de méthodologie		QP			QP			QP		QP	
EP 9.1.3 Outils d'analyse et initiation aux langages de programmation	3	ET	E	3	ET	E/O	3	E	3	E/O	1
EP 9.1.4 Sciences Cognitives	2	ET	E	2	ET	E/O	2	E	2	E/O	2
EP 9.1.5 Introduction aux disciplines de la cognition	4	ET	E	4	ET	E/O	4	E	4	E/O	4
UE 9.2 Spécialités	18	ET	E	18	ET	E/O	18	E	18	E/O	18
UE 9.3 Conférences scientifiques		QP			QP			QP		QP	
SEMESTRE 10	30										
UE 10.6 Mémoire de recherche et stage	30	ET	E et O	30	SU			E et O	30	SU	
UE 10.7 Module Projet Personnel et Professionnel		QP			QP			QP		QP	
UE 10.8 UE facultative pour le titre de psychologue (réservée aux étudiants de psychologie)		VAL			VAL			VAL		VAL	

La note de stage reportée, après audition par le jury, est obtenue par cumul des notes 1) du mémoire, 2) de la présentation orale et des réponses aux questions, avec les pourcentages respectifs de 50%-50%.

¹ les modalités de contrôle de connaissance de l'UE 10.3 sont susceptibles d'évoluer ; une demande de modification est en cours.

M1 Spécialité Professionnelle *Psychologie du Travail et des Organisations*

RESPONSABLE : Mme Evelyne FOUQUEREAU
 (☎ 02.47.36.65.54 ✉ evelyne.fouquereau@univ-tours.fr)

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), liste des intervenants et indication des crédits européens

MASTER 1 ^{ère} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale pré-sentielle étudiant
Semestre 7 (S7)								
UE 7.1 Tronc commun 1	10	10						
	4	4	36	EP 7.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 1	16	20		36
	3	3	20	EP 7.1.2 Formation à la recherche	10	10		20
	3	3	12	EP 7.1.3 Anglais 1		12		12
	QP	QP	18	EP 7.1.4 Séminaires de recherche 1		18		18
	QP	QP	10	EP 7.1.5 Elaboration du projet professionnel	4	6		10
UE 7.2 Psychologie du Travail 1	12	12	48	EP 7.2 Organisations et collectifs de travail ¹	48			48
UE 7.3 Approche pluridisciplinaire des organisations et de la santé au travail	8	8	32	EP 7.3 Organisations et santé au travail ²	32			32
Total S7	30	30			110	66	0	176
Semestre 8 (S8)								
UE 8.1 Tronc commun 2	2	2						
			4	EP 8.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 2		4		4
	2	2	12	EP 8.1.2 Anglais 2		12		12
	QP	QP	18	EP 8.1.3 Séminaires de recherche 2		18		18
	QP	QP	10	EP 8.1.4 Conférences internationales		10		10
UE 8.2 Réalisation du mémoire de recherche	6	6	100	EP 8.2.1 Réalisation du mémoire de recherche				
UE 8.3 Psychologie du Travail	12	12	48	EP 8.3 Professionnalisation, insertion et carrières professionnelles ³	48			48
UE 8.4 Approche pluridisciplinaire des trajectoires de carrière	7	7	32	EP 8.4 Trajectoires de carrière ⁴	32			32
UE 8.5 Stage professionnel¹	3	3						
	QP	QP	12	EP 8.5.1 Suivi de stage			12	12
	3	3	entre 200 et 924 h	EP 8.5.2 Stage professionnel				entre 200 et 924 h
Total S8	30	30			80	44	12	136

Total année (S7+S8)		60			190	110	12	312
--------------------------------	--	-----------	--	--	------------	------------	-----------	------------

¹ L'EP 7.2 traite du fonctionnement structurel des organisations professionnelles et de la dynamique des collectifs de travail

² L'EP 7.3 présente des approches variées (clinique, médicale, juridique et sociologique) des organisations et de la santé au travail afin de sensibiliser les étudiant.es au travail en réseau dans le champ professionnel.

³ L'EP 8.3 traite de l'approche psychologique (modèles théoriques et modalités d'interventions) des différentes étapes et processus d'optimisation vs. fragilisation des carrières professionnelles.

⁴ L'EP 8.4 vise l'éclairage des trajectoires de carrière via des approches développées dans le champ des sciences de gestion, en sociologie et dans diverses organisations du travail.

⁵ Cette UE est validée à condition d'avoir assisté aux TP de suivi de stage au semestre 7 (4 heures TP) et au semestre 8 (8 heures TP), d'avoir réalisé un stage d'au moins 200 heures, d'avoir rendu un rapport de stage.

M2 Spécialité Professionnelle *Psychologie du Travail et des Organisations*

RESPONSABLE : Mme Evelyne FOUQUEREAU
 (☎ 02.47.36.65.54 ✉ evelyne.fouquereau@univ-tours.fr)

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), liste des intervenants et indication des crédits européens

MASTER 2^{ème} année= 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présente
Semestre 9 (S9)								
UE 9.1 Psychosociologie des organisations et du travail	12	12						
	6	6	36	EP 9.1.1 Connaissance des organisations du travail	30	6		36
	6	6	36	EP 9.1.2 Développement des organisations du travail	30	6		36
UE 9.2 Accompagnement des trajectoires de carrière	6	6						
	4	4	30	EP 9.2.1 Développement des trajectoires professionnelles	30			30
	2	2	15	EP 9.2.2 Hétérogénéité des trajectoires de carrière	10	5		15
UE 9.3 Psychosociologie des situations de travail	12	12						
	7	7	45	EP 9.3.1 Psychosociologie de la dynamique des groupes professionnels	30	15		45
	5	5	30	EP 9.3.2. Gestion de situations spécifiques de travail	30			30
Total S9		30			160	32		192
Semestre 10 (S10)								
UE 10.1 Tronc Commun 3	6	6						
	QP	QP	10	EP 10.1.1 Accompagnement à la recherche d'emploi		10		10
	QP	QP	10	EP 10.1.2 Déontologie et éthique	4	6		10
	6	6	18	EP 10.1.3 Anglais		18		18
UE 10.3 Pratiques d'expertise, de conseil et d'intervention dans les organisations du travail	12	12						
	7	7	55	EP 10.3.1 Pratiques d'expertise et de conseil	30	25		55
	5	5	55	EP 10.3.2 Secteurs et modalités d'intervention	40	15		55
UE 10.4 Stage et mémoire professionnel	12	12						
	QP	QP	20	EP 10.2.1 Supervision de stage		20		20
	12	12	150	EP 10.2.2 Guidance du mémoire professionnel		20		20

<i>UE 10.5 UE optionnel de préparation au doctorat</i>	<i>QP</i>	<i>QP</i>	<i>20</i>			<i>20</i>		<i>20</i>
Total S10		30			74	114		188
Total année (S9+S10)		60			234	146		380
Total Master		120			424	256	12	692

Modalité de contrôle des connaissances M2

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailier éléments pédagogiques	ECS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 9	30										
UE 9.1 Psychosociologie des organisations et du travail	12			12			12		12		12
EP 9.1.1 Connaissance des organisations du travail	6	ET	E	6	ET	E	6	E	6	E	6
EP 9.1.2 Développement des organisations du travail	6	ET	E	6	ET	E	6	E	6	E	6
UE 9.2 Accompagnement des trajectoires de carrière	6			6			6		6		6
EP 9.2.1 Développement des trajectoires professionnelles	4	ET	E	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP 9.2.2 Hétérogénéité des trajectoires de carrière	2	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE 9.3 Psychosociologie des situations de travail	12			12			12		12		12
EP 9.3.1 Psychosociologie de la dynamique des groupes professionnels	7	ET	E	7	ET	E	7	E	7	E	7
EP 9.3.2. Gestion de situations spécifiques de travail	5	ET	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
SEMESTRE 10	30										
UE 10.1 Tronc Commun 3	6			6			6		6		6
EP 10.1.1 Accompagnement à la recherche d'emploi		QP			QP			QP		QP	
EP 10.1.2 Déontologie et éthique		QP			QP			QP		QP	
EP 10.1.3 Anglais	6	CC	E ou O	6	ET	E ou O	6	E ou O	6	E ou O	6
UE 10.2 Pratiques d'expertise, de conseil et d'intervention dans les organisations du travail	12			12			12		12		12
EP 10.3.1 Pratiques d'expertise et de conseil	7	ET	E	7	ET	E	7	E	7	E	7
EP 10.3.2 Secteurs et modalités d'intervention	5	ET	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
UE 10.4 Stage et mémoire professionnel	12			12			12		12		12
EP 10.2.1 Supervision de stage		QP			QP			QP		QP	
EP 10.2.2 Guidance du mémoire professionnel	12	ET	E et O	12				E et O	12		
UE 10.5 UE optionnelle de préparation au Doctorat		QP			QP			QP		QP	

M1 Spécialité Professionnelle *Psychopathologie et Psychologie Clinique*

RESPONSABLE : M. Robert COURTOIS
 (☎ 02.47.36.65.50 ✉ robert.courtois@univ-tours.fr)

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), liste des intervenants et indication des crédits européens

MASTER 1 ^{ère} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coeffi- cient	ECTS	Estim- ation charge étudia- nt	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentielle étudiant
Semestre 7 (S7)								
UE 7.1 Tronc commun 1	10	10						
	4	4	36	EP 7.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 1	16	20		36
	3	3	20	EP 7.1.2 Formation à la recherche	10	10		20
	3	3	12	EP 7.1.3 Anglais 1		12		12
	QP	QP	18	EP 7.1.4 Séminaires de recherche 1		18		18
	QP	QP	10	EP 7.1.5 Elaboration du projet professionnel	4	6		10
UE 7.2 Psychopathologie générale¹	12	12	48	EP 7.2 Psychopathologie générale ¹	48			48
UE 7.3 Psychologie clinique de la santé et adaptation²	8	8	32	EP 7.3 Psychologie clinique de la santé et adaptation ²	32			32
Total S7	30	30			110	66	0	176
Semestre 8 (S8)								
UE 8.1 Tronc commun 2	2	2						
			4	EP 8.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 2		4		4
	2	2	12	EP 8.1.2 Anglais 2		12		12
	QP	QP	18	EP 8.1.3 Séminaires de recherche 2		18		18
	QP	QP	10	EP 8.1.4 Conférences internationales		10		10
UE 8.2 Réalisation du mémoire de recherche	6	6	100	EP 8.2.1 Réalisation du mémoire de recherche				
UE 8.3 L'examen psychologique individuel et familial³	12	12	48	EP 8.3 L'examen psychologique individuel et familial ³	48			48
UE 8.4 Psychopathologie cognitive et psychologie clinique⁴	7	7	32	EP 8.4 Psychopathologie cognitive et psychologie clinique ⁴	32			32
UE 8.5 Stage professionnel¹	3	3						
	QP	QP	12	EP 8.5.1 Suivi de stage			12	12
	3	3	entre 200 et 924 h	EP 8.5.2 Stage professionnel				entre 200 et 924 h
Total S8	30	30			80	44	12	136
Total année (S7+S8)		60			190	110	12	312

1 EP 7.2

Sont abordés les aspects autour de la question du normal et pathologique, l'objet de la psychologie et de la psychopathologie clinique ainsi qu'une présentation des principales approches (psychanalytique, TCC, systémique, ...) avec un focus sur l'approche intégrative, en lien avec les troubles de l'humeur, psychotiques, TCA, de la personnalité (antisociale, narcissique), psychopathiques.

Les TD, centrés sur ces troubles, abordent la méthodologie de l'étude de cas et de l'analyse à travers la prise en compte de trois grandes approches (psychanalytique, TCC et systémique).

2 EP 7.3

Intérêt d'une conception positive de la santé appliquée à la compréhension et à la prise en charge psychologiques dans des contextes de vie différents. Seront abordés :

- Apport de la psychologie positive (santé optimale ; bien-être) (interne)
- Personnalité, adaptation et santé (interne)
- Qualité de vie : abord conceptuel et évaluation ; intérêts cliniques et de recherche (interne)
- Santé au travail (externe)
- Bien vieillir (externe)
- Addictions aux substances et comportementales : comme phénomène dysfonctionnel de bonne santé (interne et externe)

3 EP 8.3

Développer la connaissance des différentes techniques d'examen psychologique du psychologue clinicien intégrant les aspects cognitifs, affectifs et de personnalité.

4 EP 8.4

L'intérêt clinique de l'approche cognitivo-émotionnelle sera appliquée à l'évaluation, la compréhension et à la prise en charge (bilan ; TCC ; remédiation cognitive ; approche éducative et psycho-développementale) de différents troubles psychopathologiques :

- troubles anxieux (interne)
- addictions (interne)
- états de stress post traumatique (interne)
- troubles envahissants du développement (externe)

Cette UE est validée à condition d'avoir assisté aux TP de suivi de stage au semestre 7 (4 heures TP) et au semestre 8 (8 heures TP), d'avoir réalisé un stage d'au moins 200 heures, d'avoir rendu un rapport de stage.

M2 Spécialité Professionnelle *Psychopathologie et Psychologie Clinique*

RESPONSABLE : Robert COURTOIS

(☎ 02.47.36.65.50 📧 robert.courtois@univ-tours.fr)

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), liste des intervenants et indication des crédits européens

MASTER 2 ^{ème} année= 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présenteielle étudiant
Semestre 9 (S9)								
UE 9.1 Enseignement théorique de psychopathologie clinique 1	20	20						
	5	5	38	EP 9.1.1. Le nourrisson, l'enfant et l'adolescent	28	10		38
	5	5	41	EP 9.1.2. L'adulte	33	8		41
	5	5	34	EP 9.1.3. Les atteintes somatiques	26	8		34
	5	5	29	EP 9.1.4. Conduites à risque, violentes et addictions	20	9		29
UE 9.2. Enseignement méthodologique et techniques d'intervention en psychologie clinique 1	10	10						
	10	10	50	EP 9.2. Examen psychologique de l'enfant et de l'adulte	21	29		50
	QP	QP	20	EP 9.2. Mises en situations professionnelles		20		20
Total S9	30	30			128	84		212
Semestre 10 (S10)								
UE 10.1 Tronc Commun 3	6	6						
	QP	QP	10	EP 10.1.1 Accompagnement à la recherche d'emploi		10		10
	QP	QP	10	EP 10.1.2 Déontologie et éthique	4	6		10
	6	6	18	EP 10.1.3 Anglais		18		18
UE 10.2. Enseignement théorique de psychopathologie clinique 2	6	6		EP 10.3. Le groupe familial ¹	28	12		40
UE 10.3. Enseignement méthodologique et techniques d'intervention en psychologie clinique 2	6	6						
	3	3	29	EP 10.3.1. L'entretien clinique	12	17		29
	3	3	41	EP 10.3.2. Psychothérapies individuelle et de groupe	16	25		41
UE 10.4 Stage et mémoire professionnel	12	12						
	QP	QP	20	EP 10.4.1 Supervision de stage		20		20
	12	12	150	EP 10.4.2 Guidance du mémoire professionnel		20		20

<i>UE 10.5 UE optionnel de préparation au doctorat</i>	<i>QP</i>	<i>QP</i>	<i>20</i>			<i>20</i>		<i>20</i>
Total S10	30	30			60	128		188
Total année (S9+S10)		60			188	212		400
Total Master		120			378	322	12	712

¹ EP non accessible aux étudiants inscrits en **M2 Parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie**

Modalité de contrôle des connaissances M2

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailier éléments pédagogiques	ECS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 9	30										
UE 9.1 Enseignement théorique de psychopathologie clinique : applications à différents domaines 1	20			20			20		20		20
EP 9.1.1. Le nourrisson, l'enfant et l'adolescent	5	ET	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
EP 9.1.2. L'adulte	5	ET	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
EP 9.1.3. Les atteintes somatiques	5	ET	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
EP 9.1.4. Conduites à risque, violentes et addictions	5	ET	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
UE 9.2. Enseignement méthodologique et techniques d'intervention en psychologie clinique 1	10			10			10		10		10
EP 9.2.1. Examen psychologique de l'enfant et de l'adulte	10	ET	E	10	ET	E	10	E	10	E	10
EP 9.2.2. Mises en situations professionnelles		QP			QP			QP		QP	
SEMESTRE 10	30										
UE 10.1 Tronc Commun 3	6			6			6		6		6
EP 10.1.1 Accompagnement à la recherche d'emploi		QP			QP			QP		QP	
EP 10.1.2 Déontologie et éthique		QP			QP			QP		QP	
EP 10.1.3 Anglais	6	CC	E ou O	6	ET	E ou O	6	E ou O	6	E ou O	6
UE 10.2. Enseignement théorique de psychopathologie clinique : applications à différents domaines 2	6			6			6		6		6
EP 10.2.1. Le groupe familial1	6	ET	E	6	ET	E	6	E	6	E	3
UE 10.3. Enseignement théorique de psychopathologie clinique : applications à différents domaines 2	6			6			6		6		6
EP 10.3.1. L'entretien clinique	3	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP 10.3.2. Psychothérapies individuelle et de groupe	3	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 10.4 Stage et mémoire professionnel	12			12			12		12		12
EP 10.2.1 Supervision de stage		QP			QP			QP		QP	
EP 10.2.2 Guidance du mémoire professionnel	12	ET	E et O	12				E et O	12		
UE 10.2 Stage et mémoire professionnel	12			12			12		12		12
EP 10.2.1 Supervision de stage		QP			QP			QP		QP	
EP 10.2.2 Guidance du mémoire professionnel	12	ET	E et O	12				E et O	12		
UE 10.5 UE optionnel de préparation au doctorat		QP			QP			QP		QPA	

M1 Spécialité Professionnelle *Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Socialisation, Education et Handicap*

RESPONSABLE : Mme Caroline GIRAUDEAU
 (☎ 02.47.36.65.52 ✉ caroline.giraudeau@univ-tours.fr)

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

MASTER 1 ^{ère} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre								
A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coeffi- cient	ECTS	Estim- ation charge étudia- nt	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentielle étudiant
Semestre 7 (S7)								
UE 7.1 Tronc commun 1	10	10						
	4	4	36	EP 7.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 1	16	20		36
	3	3	20	EP 7.1.2 Formation à la recherche	10	10		20
	3	3	12	EP 7.1.3 Anglais 1		12		12
	QP	QP	18	EP 7.1.4 Séminaires de recherche 1		18		18
	QP	QP	10	EP 7.1.5 Elaboration du projet professionnel	4	6		10
UE 7.2 Développement cognitif, émotionnel et social¹	12	12	48	EP 7.2 Développement cognitif, émotionnel et social ¹	48			48
UE 7.3 Clinique développementale²	8	8	32	EP 7.3 Clinique développementale ²	32			32
Total S7	30	30			110	66	0	176
Semestre 8 (S8)								
UE 8.1 Tronc commun 2	2	2						
			4	EP 8.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 2		4		4
	2	2	12	EP 8.1.2 Anglais 2		12		12
	QP	QP	18	EP 8.1.3 Séminaires de recherche 2		18		18
	QP	QP	10	EP 8.1.4 Conférences internationales		10		10
UE 8.2 Réalisation du mémoire de recherche	6	6	100	EP 8.2.1 Réalisation du mémoire de recherche				
UE 8.3 Développement cognitif, émotionnel et social³	12	12	48	EP 8.3 Développement cognitif, émotionnel et social ³	48			48
UE 8.4 Psychopathologie développementale : bilan, et prise en charge⁴	7	7	32	EP 8.4 Psychopathologie développementale : bilan, et prise en charge ⁴	32			32
UE 8.5 Stage professionnel¹	3	3						
	QP	QP	12	EP 8.5.1 Suivi de stage			12	12
	3	3	entre 200 et 924 h	EP 8.5.2 Stage professionnel				entre 200 et 924 h
Total S8	30	30			80	44	12	136
Total année (S7+S8)		60			190	110	12	312

¹ L'EP 7.2 présente les grandes théories en psychologie du développement concernant la cognition, les émotions et la socialisation. Concernant le développement cognitif, le développement des compétences numériques seront présentés. Les différentes composantes d'un épisode émotionnel seront décrites depuis la naissance jusqu'à l'adolescence, ainsi que le rôle de des émotions, le développement des émotions, ainsi que la régulation émotionnelle. La socialisation de l'enfant sera expliquée par l'intermédiaire du développement du jugement moral, de la problématique de la violence, du harcèlement scolaire et du cyber-harcèlement.

7.3 présente le bilan psychologique, notamment la question des écrits du psychologue qui sont au cœur des pratiques. Un travail sera réalisé d'après des études de cas et des comptes-rendus. Un enseignement visant également l'observation, dans ses dimensions clinique et de recherche, vient compléter cet EP.

³ L'EP 8.3 vise à développer des connaissances concernant l'intelligence la mémoire et le raisonnement. Les grands modèles théoriques de l'intelligence, le développement de la mémoire et de la métamémoire, et le développement du raisonnement y sont présentés. Le développement émotionnel sera présenté selon les différentes compétences émotionnelles d'identification, d'expression et de compréhension et de régulation des émotions. Des outils de mesure de ces compétences chez l'enfant et l'adolescent seront présentés ainsi que des outils d'optimisation de ces compétences (jeu des 3 Figures par exemple). Le cours sur le développement de la socialisation présentera les relations entre pairs de la petite enfance à l'adolescence, entre autres à travers l'analyse de textes scientifiques présentant des expérimentations en psychologie.

⁴ L'EP 8.4 aborde la psychopathologie développementale en présentant le bilan et l'accompagnement des enfants selon les différentes trajectoires développementales plus ou moins adaptées. Seront présentés les facteurs de vulnérabilité, de risque et de protection exogènes ou endogènes qui influent sur la trajectoire développementale individuelle de l'enfant. L'éducation et la formation dans le contexte des troubles scolaires seront présentées. Des éléments du bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent seront insérés dans la thématique générale du bilan psychologique. Enfin, le travail du psychologue du développement au sein d'une équipe pluridisciplinaire sera présenté.

⁵ Cette UE est validée à condition d'avoir assisté aux TP de suivi de stage au semestre 7 (4 heures TP) et au semestre 8 (8 heures TP), d'avoir réalisé un stage d'au moins 200 heures, d'avoir rendu un rapport de stage.

M2 Spécialité Professionnelle *Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Socialisation, Education et Handicap*

RESPONSABLE : Mme Caroline GIRAUDEAU
 (☎ 02.47.36.65.52 ✉ caroline.giraudeau@univ-tours.fr)

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

MASTER 2 ^{ème} année= 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présente étudiante
Semestre 9 (S9)								
UE 9.1 Psychologie du Développement	21	21						
	7	7	68	EP 9.1.1 Le développement cognitif et ses troubles	48	20		68
	7	7	68	EP 9.1.2 Le développement émotionnel et ses troubles	48	20		68
	7	7	68	EP 9.1.3 Le développement social et ses troubles	48	20		68
UE 9.2 Pratiques professionnelles en psychologie de l'enfant 1¹	9	9		EP 9.2 La pratique de l'examen psychologique				
	9	9	38	EP 9.2.1 La pratique de l'examen psychologique		38		38
	QP	QP	20	EP 9.2.2 Mises en situations professionnelles		20		20
Total S9		30			144	118		262
Semestre 10 (S10)								
UE 10.1 Tronc Commun 3	6	6						
	QP	QP	10	EP 10.1.1 Accompagnement à la recherche d'emploi		10		10
	QP	QP	10	EP 10.1.2 Déontologie et éthique	4	6		10
	6	6	18	EP 10.1.3 Anglais		18		18
UE 10.2 Pratiques professionnelles en psychologie de l'enfant 2²	12	12	60	EP 10.3 Fonctions du psychologue du développement et modes d'intervention		60		60
UE 10.4 Stage et mémoire professionnel	12	12						
	QP	QP	20	EP 10.2.1 Supervision de stage		20		20
	12	12	150	EP 10.2.2 Guidance du mémoire professionnel		20		20
UE 10.5 UE optionnel de préparation au doctorat	QP	QP	20			20		20
Total S10		30			4	134		138

Total année (S9+S10)		60			148	252		400
Total Master		120			338	362	12	712

Modalité de contrôle des connaissances M2

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailier éléments pédagogiques	ECS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient	Type d' épreuve	Coefficient
SEMESTRE 9	30										
UE 9.1 Psychologie du Développement	21			21			21		21		21
EP 9.1.1 Le développement cognitif et ses troubles	7	ET	E	7	ET	E	7	E	7	E	7
EP 9.1.2 Le développement émotionnel et ses troubles	7	ET	E	7	ET	E	7	E	7	E	7
EP 9.1.3 Le développement social et ses troubles	7	ET	E	7	ET	E	7	E	7	E	7
UE 9.2 Pratiques professionnelles en psychologie de l'enfant 1	9	ET	E	9	ET	E	9	E	9	E	9
EP 9.1.1 La pratique de l'examen psychologique	7	ET	E	7	ET	E	7	E	7	E	7
EP 9.1.2 Mises en situations professionnelles		QP			QP			QP		QP	
SEMESTRE 10	30										
UE 10.1 Tronc Commun 3	6			6			6		6		6
EP 10.1.1 Accompagnement à la recherche d'emploi		QP			QP			QP		QP	
EP 10.1.2 Déontologie et éthique		QP			QP			QP		QP	
EP 10.1.3 Anglais	6	CC	E ou O	6	ET	E ou O	6	E ou O	6	E ou O	6
UE 10.3 Pratiques professionnelles en psychologie de l'enfant 2	12	ET	E	12	ET	E	12	E	12	E	12
UE 10.4 Stage et mémoire professionnel	12			12			12		12		12
EP 10.2.1 Supervision de stage		QP			QP			QP		QP	
EP 10.2.2 Guidance du mémoire professionnel	12	ET	E et O	12				E et O	12		
UE 10.5 UE optionnel de préparation au doctorat		QP			QP			QP		QP	

M1 Spécialité Professionnelle *Psychologie Gériatrique Normale et Pathologique*

RESPONSABLE : Mme Nathalie BAILLY
 (☎ 02.47.36.65.56 ✉ nathalie.bailly@univ-tours.fr)

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), liste des intervenants et indication des crédits européens

MASTER 1 ^{ère} année = 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coeffi- cient	ECTS	Estim- ation charge étudia- nt	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présentielle étudiant
Semestre 7 (S7)								
UE 7.1 Tronc commun 1	10	10						
	4	4	36	EP 7.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 1	16	20		36
	3	3	20	EP 7.1.2 Formation à la recherche	10	10		20
	3	3	12	EP 7.1.3 Anglais 1		12		12
	QP	QP	18	EP 7.1.4 Séminaires de recherche 1		18		18
	QP	QP	10	EP 7.1.5 Elaboration du projet professionnel	4	6		10
UE 7.2 Approches théoriques de l'adulte âgé¹	12	12	48		48			48
	6	6	24	EP 7.2.1 Approche physiologique et psychiatrique	24			24
	6	6	24	EP 7.2.2 Approche clinique	24			24
UE 7.3 L'environnement du Psychogériologue²	8	8	32		32			32
	4	4	10	EP 7.3.1 Missions du psychogériologue	10			12
	4	4	22	EP 7.3.2 Lieux d'exercices du psychogériologue	22			20
Total S7	30	30			110	66	0	176
Semestre 8 (S8)								
UE 8.1 Tronc commun 2	2	2						
			4	EP 8.1.1 Analyse des données quantitatives et qualitatives 2		4		4
	2	2	12	EP 8.1.2 Anglais 2		12		12
	QP	QP	18	EP 8.1.3 Séminaires de recherche 2		18		18
	QP	QP	10	EP 8.1.4 Conférences internationales		10		10
UE 8.2 Réalisation du mémoire de recherche	6	6	100	EP 8.2 Réalisation du mémoire de recherche				
UE 8.3 Approches théoriques de l'adulte âgé³	12	12	48	EP 8.3 Approches théoriques de l'adulte âgé ³	48			48
	6	6	24	EP 8.3.1 Approche cognitive et neurologique	24			24
	6	6	24	EP 8.3.2 Approche sociale	24			24

UE 8.4 Accompagner les vulnérabilités⁴	7	7	32		32			32
	4	4	16	EP 8.4.1 Quelles vulnérabilités ?	16			16
	3	3	16	EP 8.4.2 Quelles techniques d'accompagnement ?	16			16
UE 8.5 Stage professionnel⁵	3	3						
	QP	QP	12	EP 8.5.1 Suivi de stage			12	12
	3	3	entre 200 et 924 h	EP 8.5.2 Stage professionnel				entre 200 et 924 h
Total S8	30	30			80	44	12	136
Total année (S7+S8)		60			190	110	12	312

¹ L'UE 7.2 regroupe 2 EP traitant 1/ du vieillissement biologique (effets sur l'organisme) et des maladies psychiatriques susceptibles d'être rencontrées en institution (schizophrénie, états limites, psychoses hallucinatoires etc), et 2/ de l'importance de l'image du corps au cours de l'avancée en âge et de la clinique du vieillissement au travers d'études de cas.

² L'UE 7.3 regroupe 2 EP traitant des différentes missions du psychogérontologue (institutionnelles, auprès des familles et des soignants, des résidents) au sein des divers lieux d'exercices (EHPAD, Hôpital, domicile, libéral).

³ L'UE 8.3 regroupe 2 EP traitant 1/ des approches cognitives et neurologiques de l'avancée en âge et en fonction des maladies neuro-évolutives et 2/ des approches sociales du vieillissement (stéréotypes, représentations, ...).

⁴ L'UE 8.4 regroupe 2 EP traitant des vulnérabilités rencontrées dans le grand âge (fragilité, finitude, deuil, ...) et des techniques d'entretiens cliniques spécifiques à la personne âgée.

⁵ Cette UE est validée à condition d'avoir assisté aux TP de suivi de stage au semestre 7 (4 heures TP) et au semestre 8 (8 heures TP), d'avoir réalisé un stage d'au moins 200 heures et d'obtenir plus de 10/20 au rapport de stage.

M2 Spécialité Professionnelle *Psychologie Gériatologique Normale et Pathologique*

RESPONSABLE : Mme Nathalie BAILLY
(☎ 02.47.36.65.56 ✉ nathalie.bailly@univ-tours.fr)

Présentation de la maquette d'enseignement : Descriptif des UE, des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.), liste des intervenants et indication des crédits européens

MASTER 2 ^{ème} année= 60 crédits ECTS soit 30 crédits par semestre A préciser pour chaque élément pédagogique								
SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale présenteielle étudiant
Semestre 9 (S9)								
UE 9.1 Ressources et Vulnérabilités	15	15						
	8	8	28	EP 9.1.1. Accompagnement de l'adulte âgé : maladies neuro-évolutives	28	10		38
	7	7	24	EP 9.1.2. Accompagnement des aidants	24			24
UE 9.2. Pratiques géronto-psychologiques	15	15						
	QP	QP	20	EP 9.2.1. Mises en situations professionnelles		20		20
	7	7	46	EP 9.2.2. Enjeux sociétaux	6	40		46
	8	8	40	EP 9.2.3. Boîte à outils du psychogériatologue		40		40
	QP	QP	10	EP 9.2.4. Conférences en Gériatologie		10		10
Total S9		30			58	120		178
Semestre 10 (S10)								
UE 10.1 Tronc Commun 3	6	6						
	QP	QP	10	EP 10.1.1 Accompagnement à la recherche d'emploi		10		10
	QP	QP	10	EP 10.1.2 Déontologie et éthique	4	6		10
	6	6	18	EP 10.1.3 Anglais		18		18
UE 10.2. Positionnement sur le terrain : les défis de demain	6	6						
	6	6	48	EP 10.2.1. Quels défis pour demain ?	30	18		48
	QP	QP	10	EP 10.2.2. Conférences en Gériatologie		10		10
UE 10.3. Gestion et Prévention des risques	6	6						
	3	3	24	EP 10.3.1. Faire face aux crises	24	0		24
	3	3	24	EP 10.3.2. Ethique et déontologie en gériatologie	24	4		28
UE 10.4 Stage et mémoire professionnel	12	12						
	QP	QP	20	EP 10.4.1 Supervision de stage		20		20
	12	12	150	EP 10.4.2 Guidance du mémoire professionnel		20		20
UE 10.5 UE optionnel de préparation au doctorat	QP	QP	20			20		20
Total S10		30			82	106		188

Total année (S9+S10)		60			140	226		366
Total Master		120			330	336	12	678

Modalité de contrôle des connaissances M2

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral,

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailier éléments pédagogiques	ECS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 9	30										
UE 9.1 Ressources et Vulnérabilités	15			15			15		15		15
EP 9.1.1. Accompagnement de l'adulte âgé : maladies neuroévolutives	8	ET	E	8	ET	E	8	E	8	E	8
EP 9.1.2. Accompagnement des aidants	7	ET et CC	E	7	ET	E	7	E	7	E	7
UE 9.2. Pratiques géronto-psychologiques	15			15			15		15		15
EP 9.2.1. Mises en situations professionnelles	5	CC	E ou O	5	CC	E ou O	5	E	5	E	5
EP 9.2.2. Enjeux sociétaux	5	ET et CC	E et O	5	ET	E	5	E	5	E	5
EP 9.2.3. Boîte à outils du psychogérontologue	5	ET et CC	E et O	5	ET	E	5	E	5	E	5
EP 9.2.4. Conférences en Gérontologie		QP			QP			QP		QP	
SEMESTRE 10	30										
UE 10.1 Tronc Commun 3	6			6			6		6		6
EP 10.1.1 Accompagnement à la recherche d'emploi		QP			QP			QP		QP	
EP 10.1.2 Déontologie et éthique		QP			QP			QP		QP	
EP 10.1.3 Anglais	6	CC	E ou O	6	ET	E ou O	6	E ou O	6	E ou O	6
UE 10.2. Positionnement sur le terrain : les défis de demain	6			6			6		6		6
EP 10.2.1. Quels défis pour demain ?	6	CC	E et O	6	ET	E	6	E	6	E	3
EP 10.2.2. Conférences en Gérontologie		QP			QP			QP		QP	
UE 10.3. Gestion et Prévention des risques	6			6			6		6		6
EP 10.3.1. Faire face aux crises	3	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP 10.3.2. Ethique et déontologie en gérontologie	3	CC	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 10.4 Stage et mémoire professionnel	12			12			12		12		12
EP 10.4.1 Supervision de stage		QP			QP			QP		QP	
EP 10.4.2 Guidance du mémoire professionnel	12	ET	E et O	12				E et O	12		
UE 10.5 UE optionnel de préparation au doctorat		QP			QP			QP		QP	

Le calendrier universitaire 2026/2027

(Il s'agit d'un calendrier **prévisionnel** pouvant évoluer au gré des impératifs)

Début des cours	<u>M1</u> : à partir du mardi 01 septembre 2026 <u>M2</u> : à partir du mercredi 02 septembre 2026 (selon parcours)
Pause pédagogique	Du 26 octobre au 01 novembre 2026
Examens de session 1	<u>M1</u> : du 14 au 15 décembre 2026 <u>M2</u> : du 16 au 17 décembre 2026
Vacances de fin d'année (Fermeture des sites d'enseignements)	Du 21 décembre 2026 au 03 janvier 2027
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	<u>M1</u> : à partir du 04 janvier 2027 <u>M2</u> : à partir du 06 janvier 2027
Délibérations du premier semestre	Avant le 12 février 2027
Pause pédagogique (fermeture des locaux sauf bibliothèques universitaires)	Du 01 au 07 mars 2027
Examens (dates prévisionnelles)	<u>M1</u> : du 12 au 13 avril 2027 <u>M2</u> : du 14 au 16 avril 2027
Pause pédagogique	Du 26 avril au 2 mai 2027
Délibérations du second semestre (dates prévisionnelles)	Avant le 21 mai 2027
Examens de session 2	Du 14 au 25 juin 2027

À tout moment, vous pouvez consulter votre emploi du temps sur l'ENT
Il est accessible dans la rubrique « Etudes » à partir du 1^{er} septembre
L'organisation et le contenu des enseignements sont disponibles sur le site internet

www.ash.univ-tours.fr



Faculté des arts & sciences humaines

Site Tanneurs

3, rue des Tanneurs
37041 Tours Cedex 01



LIVRET
DES ÉTUDES

ici en ligne ►

